Garantie limitée

Les produits d'ameublement Living Style sont garantis contre les défauts de matériaux et de fabrication tant qu'ils appartiennent à l'« acheteur initial ». Le terme « acheteur initial » désigne la partie ou l'entité qui achète des meubles Living Style auprès d'un détaillant Living Style autorisé, comme l'indique le reçu de vente original. Cette garantie ne s'applique pas aux sièges « tels quels » ou ayant appartenu à des propriétaires antérieurs.

Living Style garantit que ses produits sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication (sauf l'usure normale, la décoloration et l'étirement), pendant un an à partir de la date d'achat, sauf dispositions contraires prévues ci-dessous dans le cadre de la garantie limitée.

Les exceptions ou exclusions relatives à cette garantie sont les suivantes :

1. Toute réclamation de garantie soumise après la période de garantie limitée ou sans preuve d'achat appropriée n'inclura pas le coût des pièces, de la main-d'œuvre ou de la livraison.

2. Cette garantie ne s'applique pas aux produits Living Style ayant fait l'objet d'une mauvaise utilisation, de négligence, d'altération, de modification ou d'ajouts, qu'ils soient causés par l'acheteur initial, le transport, l'entreposage, un accident, un incendie, une inondation ou un cas de force majeure.

En cas de défaut de matériel ou de fabrication couvert par la présente garantie, Living Style réparera ou remplacera, à sa discrétion, sans frais, le mobilier garanti dans un délai raisonnable. Nous nous réservons le droit de demander le retour des pièces endommagées sur demande. Les marques naturelles telles que les cicatrices, marquages, variations de grain, rides, différences de couleur, et autres sont des caractéristiques normales et ne sont pas considérées comme des défauts. Nous ne pouvons pas garantir le cuir contre les rayures ou éraflures, car tous les cuirs sont susceptibles de présenter des imperfections au fil de l'utilisation.

Pour toute réclamation ou question relative à cette garantie, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de Living Style à upholsteryservice@trueinnovations.com ou en vous rendant sur le site Web www.trueinnovations.com. Veuillez être prêt à fournir votre nom, adresse, numéro de téléphone, le modèle et le numéro de commande du produit, la date d'achat ainsi que le magasin où il a été acheté. Living Style exige que le reçu original de vente soit fourni avec toute demande afin de confirmer que vous êtes l'acheteur initial, conformément à notre garantie écrite.

AUSTRALIE : Nos produits sont assortis de garanties qui ne peuvent être exclues en vertu de la loi australienne sur la consommation. Vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaillance majeure et à une compensation pour toute autre perte ou tout autre dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également le droit de faire réparer ou remplacer les marchandises si elles ne sont pas d'une qualité acceptable et que cette défaillance n'est pas majeure.